



Paris, le 15 mai 2025

Communiqué de presse

Grand succès de la première émission sociale de l'année 2025 du Groupe Sfil

Le groupe Sfil a émis sa première obligation sociale de l'année 2025 sous format d'obligations sécurisées Caffil, pour un montant de 500 millions d'euros et avec une maturité de 12 ans. Les fonds levés financeront des investissements sociaux réalisés par les collectivités locales françaises ainsi que de grands contrats export français avec des bénéficiaires sociaux importants.

Cette semaine a été marquée par une amélioration des conditions sur les marchés, suite à une désescalade des tensions commerciales mondiales depuis le 12 mai. Dans ce contexte, la transaction a suscité une forte demande de la part des investisseurs, avec un carnet d'ordres atteignant 1,7 milliard d'euros, un taux de sursouscription de x3,4 et la participation de 65 investisseurs différents.

Le taux de cette transaction ressort avec 76 points de base au-dessus de la courbe des swaps équivalent à -10 points de base par rapport à l'OAT de maturité équivalente.

Il s'agit de la première obligation sociale émise sous la version mise à jour du cadre d'obligations vertes, sociales et durables du groupe Sfil de novembre 2024.

Détails de la transaction			
Caffil – Obligations Foncières			
EUR 500 millions / Maturité : 22 mai 2037			
Coupon : 3,25%			
Spread : mid-swaps +76 points de base / OAT -10 points de base			
Chefs de file : Barclays, LBBW, Natixis, Banco Santander and Societe Générale CIB			
Distribution par zone géographique :		Distribution par type d'investisseur :	
Allemagne / Autriche	30%	Gestion d'actifs	34%
France	19%	Assureurs	27%
Benelux	16%	Banques	27%
Royaume Uni	9%	Banques centrales	12%
Pays nordiques	9%		
Péninsule Ibérique	5%		
Asie	5%		
Suisse	4%		
Italie	3%		

« Nous sommes fiers du succès de cette transaction, qui souligne l'engagement de Sfil et de Caffil en faveur de la finance durable et de la responsabilité sociale. Le succès de cette transaction illustre également la robustesse du groupe Sfil et notamment sa capacité à émettre régulièrement sur des maturités longues à de bonnes conditions y compris dans des environnements très volatiles. Nous remercions nos partenaires et nos investisseurs pour leur soutien continu et leur confiance. » Philippe Mills, Directeur Général de Sfil et Président du conseil de surveillance de Caffil.

Lancé sous le cadre d'obligations vertes, sociales et durables du groupe Sfil mis à jour en novembre 2024, le produit de cette émission sera utilisé pour financer des investissements sociaux réalisés par les collectivités locales françaises et des grands contrats export français aux bénéfiques sociaux éligibles aux catégories vertes suivantes :

- accès aux services essentiels
- renouvellement et cohésion des territoires
- infrastructures de base abordables

Cette transaction, qui est la 8^{ème} émission sociale du groupe Sfil depuis 2019, s'inscrit dans l'objectif du groupe **d'accroître la part des émissions ESG dans ses volumes de financement annuels à 33% sur la période de 2024 à 2030.**

A ce jour, le groupe Sfil a émis 15 émissions thématiques depuis 2019, soulignant ainsi l'engagement du groupe à être un émetteur ESG de référence.

Mise à jour 2024 du cadre d'obligations vertes, sociales et durables

L'objectif de cette mise à jour a été de consolider toutes les futures émissions vertes et sociales sous un seul cadre de référence, y inclus les émissions qui contribuent au financement des hôpitaux publics. Les obligations vertes, sociales et durables émises sous le cadre mis à jour peuvent être utilisées pour financer des investissements du secteur public local français éligibles (y compris les hôpitaux publics français, catégories d'actifs précédemment éligibles au « Social Note Framework ») et des contrats d'exportation français éligibles.

Avec cette mise à jour, le groupe Sfil a également choisi d'aligner certaines catégories de projets verts éligibles avec les critères de contribution substantielle de l'objectif d'atténuation du changement climatique de la taxonomie de l'Union européenne, telles que la catégorie 'Mobilité territoriale et transports urbains alternatifs' et la catégorie 'Énergies renouvelables' avec quelques exceptions.

Ce cadre est conforme aux dernières versions des principes directeurs de l'International Capital Market Association (ICMA) en vigueur lors de son actualisation. Il a également fait l'objet d'une évaluation indépendante par Sustainable Fitch en tant que Second Party Opinion Provider, qui l'a qualifié d' « Excellent » et qui a confirmé sa crédibilité et son efficacité ainsi que son alignement avec les principes directeurs de l'ICMA.

La version actualisée du cadre d'obligations vertes, sociales et durables est disponible sur le site internet du groupe Sfil – [Cliquez ici](#).

Relations investisseurs :

Ralf Berninger - ralf.berninger@sfil.fr

Mathilde Sobol - mathilde.sobol@sfil.fr

Contacts presse :

Christine Lair – Tel.: + 33 (0)1 73 28 87 36

christine.lair@sfil.fr

